

## La loi sur les espèces, en danger

Publié le jeudi 13 avril 2006

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/La-loi-sur-les-especes-en-danger.html>

Un rapport du Government Accountability Office, réalisé à la demande du Congrès au sujet de la loi sur les espèces en dangers (ESA, 1973), conclut à la difficulté de mesurer les retombées de cette loi et au risque d'accroissement des contestations judiciaires, par manque d'indicateurs et d'estimations sur les délais et les coûts nécessaires aux plans de reconquête des espèces menacées. Ce rapport rejoint une évaluation réalisée récemment par l'Office of Management and Budget et donne davantage d'arguments aux élus du congrès qui souhaitent modifier l'ESA en profondeur, dont le porte-drapeau est le Représentant Richard Pombo (R-CA), président du Comité des Ressources.

1272 espèces animales et végétales sont actuellement listées dans l'ESA. Les défenseurs de cette loi mettent en avant que seules 9 espèces de cette liste se sont éteintes, tandis que ses détracteurs objectent que seules 17 espèces "récupérées" sont sorties du champ d'application de la loi en 30 ans.

Le GAO a sélectionné aléatoirement et analysés les rapports biennaux sur les plans de reconquête de 107 espèces de la liste ESA. 73 des 107 plans ne comportent aucune estimation de la durée de reconquête et 87 aucune estimation des coûts de cette reconquête. Les évaluations produites dans les 20 rapports restants s'échelonnent entre 58000 \$ pour *Boltonia decurrens*, un aster typique des plaines d'inondation, et 125 millions de \$ pour la Grue blanche (*Grus americana* ou Whooping crane).

La Chambre des Représentants a adopté l'an passé une proposition de loi censée se substituer à l'ESA, le "Threatened and Endangered Species Recovery Act", dont les deux principales nouvelles dispositions, l'indemnisation des propriétaires privés et la disparition du concept d'habitat critique, sont vigoureusement combattues par les associations de défense de la nature. Le sénat n'a pas encore fait de pas significatif dans le sens du vote d'une disposition législative conjointe en 2006.

Avec cette proposition et d'autres initiatives comme les forages pétroliers dans l'Alaska ou la vente de 16 parcs nationaux, le représentant Pombo est devenu la bête noire des associations environnementales. Son siège, renouvelable en 2006, lui est contesté par un républicain, Pete McCloskey, 78 ans, un ancien élu à la Chambre et l'un des rédacteurs de l'ESA en 1973...

### Source :

- E-news : <http://resourcescommittee.house.gov/Press/releases/2006/0407gaoesareport.htm>
- Le rapport du Government Accountability Office : <http://www.gao.gov/new.items/d06463r.pdf>
- L'évaluation de performance de l'ESA par l'Office of Management and Budget : <http://www.whitehouse.gov/omb/expectmore/summary.10003713.2005.html>
- Le rapport du Comité des Ressources de la Chambre des Représentants : [http://resourcescommittee.house.gov/issues/more/esa/analysis\\_of\\_recovery\\_plans.pdf](http://resourcescommittee.house.gov/issues/more/esa/analysis_of_recovery_plans.pdf)
- Tout sur le Threatened and Endangered Species Recovery Act of 2005 : <http://resourcescommittee.house.gov/issues/more/esa/esa.htm>
- La candidature républicaine de Pete McCloskey pour le 11ème district de Californie : <http://www.petemccloskey.com/>  
[http://angeles.sierraclub.org/news/SS\\_2006-03/McCloskey.asp](http://angeles.sierraclub.org/news/SS_2006-03/McCloskey.asp)

### Rédacteur :

Philippe Jamet, AST, [Philippe.Jamet@diplomatie.gouv.fr](mailto:Philippe.Jamet@diplomatie.gouv.fr)